

Stratégie de vaccination : que fait le gouvernement ?

Zoom 21 janvier 2021

20 maires ainsi que le président du département du Val-de-Marne et les élus locaux s'inquiètent de la mise en œuvre de la stratégie vaccinale.

Au regard de l'évolution de l'épidémie de la Covid-19 et de l'apparition de nouvelles formes du virus, c'est avec le soutien des habitants et des professionnels de santé que nous appelons le gouvernement à respecter ses engagements pour favoriser l'accélération et le développement de la campagne de vaccination sur l'ensemble du territoire national. Lors de son allocution du 7 janvier dernier, le Premier ministre a multiplié les annonces pour arriver à l'objectif du million de personnes vaccinées dès la fin du mois de janvier.



Les premiers signataires. © DR

Après un démarrage lent des opérations de vaccination dans les Ehpad fin décembre, le gouvernement prétend, depuis le 18 janvier, accélérer le pas en étendant son accès aux personnes de plus de 75 ans... Alors que l'Ile-de-France compte près de 830 000 habitants de plus de 75 ans, il faudrait, dans les conditions actuelles, plus de quatre mois pour que chacun d'entre eux puisse recevoir la première injection du vaccin.

Des objectifs de l'État « intenables »

Au 19 janvier, les chiffres annoncés se traduisent par une vaccination de près de 87 000 Franciliens de plus de 75 ans, soit moins d'1 % de la population totale de la région parisienne. Force est donc de constater qu'à ce stade, les objectifs de l'État sont intenables. Malgré leur volonté de collaboration, de nombreux maires, élus locaux et professionnels de santé, attendent toujours un signe de l'État pour déployer des centres de vaccination au sein de leurs communes. Au même titre, un grand nombre d'Ehpad attendent toujours leurs premières doses de vaccins.

Aujourd'hui, il s'avère que certains territoires subissent lourdement les conséquences de la stratégie vaccinale et se retrouvent confrontés à de profondes iniquités. Dans nos villes, ce sont des centaines de milliers d'habitants qui se retrouvent sans solution de vaccination de proximité. La saturation des centres existants entraîne des tensions ainsi qu'une lassitude des populations à l'égard de l'organisation mise en place par l'État, et par voie de conséquence, une remise en cause de l'efficacité du service public local.

Tout ceci n'est pas cautionnable. Aussi, il est impératif que l'État assume sa compétence santé publique en assurant les moyens logistiques pour que la vaccination puisse rester locale et équitable et ce, sur l'ensemble du territoire national. À cet instant, comment répondre aux sollicitations des habitants dès lors que les maires et les élus locaux, premiers acteurs de proximité, se heurtent à l'opacité des critères d'ouverture de nouveaux centres de vaccinations et à la pénurie des doses de vaccins ?

Aux côtés des habitants les plus en difficulté

Nous, élus locaux, avons pourtant démontré depuis le début de la crise sanitaire notre capacité d'agir aux côtés de l'État pour faire face ensemble à cette situation inédite. Nous avons pris nos responsabilités pour organiser des distributions de masques, du gel hydroalcoolique et des campagnes de dépistage dans nos territoires. Nous avons également mis en place les différents protocoles sanitaires dans les écoles, dans les marchés alimentaires... Et plus globalement, nous sommes aux

côtés des habitants les plus en difficulté, jeunes ou moins jeunes, en déployant des actions de solidarités : aides sociales et distributions alimentaires...

De la réussite de cette campagne de vaccination dépendent la santé et l'avenir des habitants de nos communes. Nous demandons un maillage plus fin de nos territoires, une « sectorisation » claire des centres de vaccination et la possibilité d'aider nos anciens à accéder facilement au vaccin.

L'État doit mobiliser les moyens logistiques nécessaires aux côtés des collectivités. Il doit annoncer et présenter une cartographie avec un plan de déploiement des centres dédiés en coordination avec les villes, au niveau départemental et ce durant toute la durée de la campagne de vaccination. En première ligne de cette crise sanitaire et sociale, les maires et les élus locaux sont les meilleurs relais pour assurer l'efficacité des politiques publiques car ils sont au contact direct des habitants. Ils sont prêts à assumer leurs responsabilités bien au-delà de leurs missions en accompagnant, avec les acteurs de la santé, la mise en œuvre de centres de vaccination, la mobilisation de leurs structures municipales de santé ou l'accompagnement de la médecine de ville, totalement écartée du dispositif. Il s'agit ainsi d'ouvrir l'accès au vaccin au plus grand nombre de personnes qui le souhaitent.

En France, l'État est le garant de l'égalité d'accès aux soins. Où sont les vaccins, les seringues, les lieux de vaccination proches des habitants qui en ont besoin ? Il y a urgence ! Chaque jour de perdu dans l'organisation de la vaccination de proximité est un recul dans la lutte contre la propagation du virus, et dont les conséquences humaines, économiques et sociales ne se rattraperont pas.

Les premiers signataires

Hélène de Comarmond, maire de Cachan (94)

Jacqueline Belhomme, maire de Malakoff (92)

Christian Favier, président du conseil départemental du Val-de-Marne, (94)

David Ros, maire d'Orsay (91)

Christian Métairie, maire d'Arcueil (94)

Nadège Azzaz, maire de Châtillon (92)

Philippe Bouyssou, maire d'Ivry-sur-Seine (94)

Patricia Tordjman, maire de Gentilly (94)

Régis Charbonnier, maire de Boissy-Saint-Leger (94)

Stéphanie Daumin, maire de Chevilly-Larue (94)

Jean-Luc Laurent, maire du Kremlin-Bicêtre (94)

Marie Chavanon, maire de Fresnes (94)

Pierre Garzon, maire de Villejuif (94)

Christine Janodet, maire d'Orly (94)

Pierre Bell-Lloch, maire de Vitry-sur-Seine (94)

Jean-Philippe Gautrais, maire de Fontenay-sous-Bois (94)

Rafika Rezgui, maire de Chilly-Mazarin (91)

Clovis Cassan, maire des Ulis (91)

Patrick Douet, maire de Bonneuil-sur-Marne (94)

Romain Colas, maire de Boussy-Saint-Antoine (91)

Damien Allouch, maire d'Épinay-sous-Senart (91)